

**DÉCISION DU MAIRE N°2026-24**  
**PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Objet : Validation de devis pour les travaux d'habillage d'un mur béton en pierres dorées du parking de la Bascule à Jarnioux pour la somme totale de 16 929,20 € HT.**

**Le Maire de la commune de Porte des Pierres Dorées (Rhône),**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la délibération n°2026\_31 du Conseil Municipal en date du 02 avril 2026 donnant délégation au Maire ;

**Vu** la délibération n°2026\_64 du Conseil Municipal en date du 30 avril 2026 relative à l'approbation du budget primitif du budget principal pour l'exercice 2026 ;

**Considérant** la volonté de terminer les travaux d'agrandissement du parking de la Bascule à Jarnioux ;

**Considérant** les consultations effectuées auprès de plusieurs entreprises.

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** D'approuver le devis n°2025-182 proposé par la SARL Maçonnerie SERRA, pour l'habillage d'un mur béton en pierres dorées style pierres sèches pour la somme totale de 16 929,20 € HT.

**ARTICLE 2 :** De signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**ARTICLE 3 :** De préciser que la présente décision sera inscrite au registre des délibérations. Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision par l'accomplissement des formalités de contrôle de légalité.

Porte des Pierres dorées, le mercredi 20 mai 2026

Bertrand LEROY  
Maire de Porte des Pierres Dorées

